Association

Ligue Réunionnaise de Tennis de Table

Dossier suivi par

Isabelle ALLIOT-MICHOUX
Présidente

Téléphone
0692 86 30 20

Courriel
presidente@lrtt.re

Adresse

Adresse Siège social
1, route de la Digue
97490 STE CLOTILDE

Site Internet
www.lrtt.re

Page Facebook LRTT

Agrément Ministériel

Siret
40900277100031

Code APE
9312Z

RNA
W9R1002606

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE DU 07 SEPTEMBRE 2024

PARTIE 1

LIEU :

Grande salle de réunion du CROS de La Réunion, 20 rue Philibert Tsiranana, 97490 STE CLOTILDE

HORAIRE : 14 h 10

Vérification des mandats, pointage.

8 des 13 clubs de la LRTT sont représentés : AIGLONS D'ORIENT, ASTTELLA, CLUB DIONYSIEN TENNIS de TABLE, CLUB PONGISTE POSSESSIONNAIS, LA MONTAGNE TENNIS de TABLE, SAINT PAUL OUEST REUNION TENNIS de TABLE, TENNIS de TABLE SAINT PIERROIS, TAMPON TENNIS DE TABLE.

Pour mémoire, les clubs CASEC de la CRESSONNIERE, PETITE ILE CLUB PONGISTE et SAINTE MARIE TENNIS DE TABLE ne pouvaient pas participer aux votes (règlement hors délais de la réaffiliation pour la saison en cours). Ces clubs étaient absents.

Un club, UNION PONGISTE 974, ne pouvait pas participer aux votes (création du club pour la saison 2024/2025, non existant pour la saison précédente et la prise en compte d'un nombre de licenciés). Ce club était absent.

Un club, AVENIR PONGISTE PANONNAIS, n'était pas présent.

DÉROULEMENT – PARTIE 1

Calcul du nombre de voix pour l'assemblée générale

Club	Nombre de Licenciés	Voix
A2P	17	
AOR	118	5
CDTT	17	2
CPP	55	4
CRE	53	

Club	Nombre de Licenciés	Voix
LMTT	51	4
PICP	15	
SMTT	57	
SPORTT	101	5
ASTTELLA	26	3
TTSP	58	4
TTT	101	5
UP974	-	
TOTAL :	**669**	**32**

Fonction des vérifications (clubs autorisés à voter), l'AGE dispose de 32 voix.

- Approbation de l'assemblée générale ordinaire du 9 mars 2024

VOTE

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 32

➔ Le procès-verbal du 9 mars 2024 est adopté à l'unanimité.

- Description succincte des actions relevant du rapport moral et d'activité (du 1er janvier au 30 juillet 2024).

VOTE

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 32

➔ Ce compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

- Présentation de la situation financière à la date du 30 août 2024

VOTE

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 32

➔ Cette présentation de situation est approuvée à l'unanimité.

- Questions diverses : aucune question n'ayant été déposée, ce point n'est pas abordé.

Discussions hors contexte :

- Le club ASTTELLA souhaite organiser un tournoi amical réservé aux féminines. Tous les participants approuvent cette proposition.
- Les clubs LMTT et TTSP se positionnent pour organiser le prochain « Stade vers l'emploi » en 2025.
- Mme Isabelle ALLIOT-MICHOUX remercie Jessie VERBAR pour le travail qu'elle a réalisé au sein des commissions dans lesquelles elle a œuvré : commission Féminine, commission Communication.
- Mme la présidente évoque également le prochain départ du conseiller-entraîneur de Ligue, Maxime MYKOLOW, et le remercie pour le travail accompli, notamment au niveau des jeunes.

Le Conseil de Ligue est à présent dissout et nous passons à la partie 2 de cette assemblée générale élective.

La présidente **Le secrétaire**

Ligue Réunionnaise de Tennis de Table
– Présidente –
20 rue Philibert Tsiranana, 97490 Ste Clotilde
Tèl. : 0692 86 30 20 – Mèl. : presidente@lrtt.re – Site Web : lrtt.re

Isabelle ALLIOT-MICHOUX **Marc DUBOURDIEU**